



litige avec cofidis co emprunteur malgré lui

Par **piredda**, le **08/06/2009** à **16:46**

bonjour

mon ex femme a fait un crédit chez cofidis et ma mis co emprunteur en signant a ma place
la maison de crédit a accepté le prêt sans vérifié la signature

le prêt date de janvier 2002 et la copie du contrat que ma envoyé cofidis est en franc, la
somme inscrite sur ce document est de 10000frs et on me réclame 7500€

je passe mercredi au tribunal pour une saisie sur salaire

que dois je faire

interdit de prêt depuis plus de 3 ans j'ai appris cette histoire il y a a peine 6 mois et depuis
l'huissier refuse de me recevoir

la convocation est arrivé aujourd'hui ne me laissant pas le temps de préparer ma défense

merci de me dire quoi faire